

Nouveaux arrivants

Nouveaux arrivants

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à Parentis en Born. Nous vous souhaitons d'y passer des jours heureux et d'y rencontrer de nombreux amis. C'est un endroit où il fait bon vivre. C'était d'ailleurs ce que pensait Antoine de Saint Exupéry lorsqu'il écrivit :
"Je n'ai jamais vu autant d'abeilles sur les fleurs et les bruyères et je me suis dit : voilà un village où la vie s'écoule comme du miel".

Bienvenue à Parentis en Born !

La réception des nouveaux arrivants

Pour faciliter les démarches et l'installation des nouveaux Parentissois, la Ville de Parentis en Born organise une réception tous les ans au début de l'automne. Pour participer à cet accueil, il vous suffit de signaler votre arrivée en Mairie auprès du Service Accueil Population.

La Plaquette « Suivez le Guide »

Ce document est conçu pour vous aider dans vos démarches administratives mais également pour vous présenter les structures de la Ville, les activités et loisirs qui s'y déroulent. Elle est disponible auprès du Service Accueil Population en Mairie.

[SUIVEZ LE GUIDE](#)

Faites votre changement d'adresse auprès des administrations

Pour déclarer votre nouvelle adresse à certaines administrations de votre choix en un seul clic sur www.changement-adresse.gouv.fr Ce service est gratuit.

Non